ADAPTATION FUND

WFP

PROJET AMÉLIORATION DE LA RÉSILIENCE DES COMMUNAUTÉS ET DE LEUR SÉCURITÉ ALIMENTAIRE FACE AUX EFFETS NÉFASTES DU CHANGEMENT CLIMATIQUE EN MAURITANIE

P. A. R. S. A. C. C.

LES RESERVES PASTORALES SUBVENIR AUX BESOINS FOURRAGERS DU CHEPTEL EN PÉRIODE DE SOUDURE

Introduction

En Mauritanie, l'élevage a été et demeure un des piliers de l'économie nationale. Il remplit des fonctions multiples économiques, sociales et environnementales qui justifient amplement l'intérêt que lui accorde tous les gouvernements qui se sont succédés. Face aux effets néfastes déjà vécus provoqués par la variabilité climatique et ceux qui s'annoncent plus graves dans une perspective de changement climatique, l'inaction n'est plus acceptable. D'ailleurs, elle risque de couter beaucoup plus cher à l'Etat, aux communautés et au secteur.

Conscient de cette situation de vulnérabilité sans précédent vécue depuis des décennies, le gouvernement Mauritanien a lancé plusieurs projets de développement qui ont pour objectif d'agir en faveur de l'amélioration de la résilience de ce secteur clé et/ou de certaines de ses composantes.

Dans ce cadre global, le projet PARSACC envisage une batterie d'actions cohérentes et complémentaires en faveur des ressources pastorales, du cheptel et des communautés et autres éleveurs et groupes d'intérêt. L'action présentée ici traite de la disponibilité pastorale dans les zones d'intervention du projet, un volet déterminant pour le maintien et le développement du cheptel et plus globalement la paix et stabilité des populations face à des périodes de soudure plus prolongées et des sécheresses devenues récurrentes.

Objectif

La mise en en défens des espaces pastoraux dans les zones d'intervention du projet PARSACC s'insèrent parfaitement dans la réalisation de l'objectif global d'amélioration de la résilience des communautés et de leur sécurité alimentaire face aux effets du changement climatique.

C'est une activité qui vise à aider les éleveurs et leurs cheptels à s'adapter à la rareté des ressources pastorales que le changement climatique et d'autres pratiques non adaptées risquent d'aggraver.

Pour ce faire, le projet envisage de mettre en défens, de manière consensuelle avec les partenaires, quelques espaces pastoraux afin de leur procurer le temps de se réhabiliter et de fournir, quand le déficit fourrager est le plus important, une réserve pastorale de qualité, sur place et à bon prix au profit du cheptel, des éleveurs et des communautés locales.

Cette réhabilitation visée de la capacité de production des espaces mis en défens ne se limitera pas uniquement à la revégétalisation, elle permet aussi d'améliorer la diversité biologique dans ces espaces.

Sur le plan social et communautaire, l'occasion sera ainsi donnée au projet d'instaurer, appuyer et opérationnaliser des comités de gestion de ces espaces. Ces derniers seront les garants de la durabilité des réalisations et de la bonne gestion des espaces et des ressources qu'ils procurent.

Il est aussi attendu que ces réalisations contribuent à baisser les tensions sociales et limitent les conflits.

Approche d'identification et de mise en oeuvre

Etant des espaces communautaires, il doit y avoir un consensus sur le choix de l'emplacement des zones de mise en défens afin d'éviter tout éventuel conflit.

Dans les zones où les plans d'action d'adaptation au changement climatique ont identifié l'installation de réserves pastorales, le projet a accompagné les communautés concernées pour suivre les étapes nécessaires à l'approbation de leur mis en place.

Le Comité de gestion du village présente une demande écrite au Maire de la Commune précisant la zone, son emplacement, sa superficie et la preuve qu'elle ne présente aucun litige foncier ou social.

Cette demande est ensuite soumise à l'approbation du Hakem et du Wali de la région.

Dès que toutes les approbations sont acquises, la mise en place de la réserve pastorale est officiellement autorisée.

La réalisation des travaux physiques de terrain sont confiés à des membres de la communauté sous la supervision technique des Délégations Régionales de l'Environnement et du Développement Durable.

Les participants aux travaux reçoivent des incitations cash pour compenser leurs efforts et les aider à subvenir à certains besoins de leurs ménages, calculées selon des normes préétablies.

Le Matériel de clôture (Grillage, Poteaux en ciment, cornières, barbelé et tendeurs) est acheté et fourni gratuitement par le projet aux communautés concernées.

A titre indicatif, le tableau suivant détaille les quantités de matériel nécessaire pour mettre en défens un périmètre de 50 ha.

Désignation	Unité	Quantité
Grillage	Rouleau de 25 ml	120
Piquet	U	600
Barbelé	ml	9 000
Fil d'attache	Kg	5
Tendeur	U	90
Poteau en Ciment	U	122

Les réalisations du projet

Dans ses zones d'intervention, le projet a mis en place 25 réserves pastorales de superficie variant de 25 à 50 ha, couvrant une superficie totale de 1000 ha.

Wilaya	Nombre de réserves pastorales	Superficies protégées (ha)
Assaba	3	100
Brakna	3	125
Gorgol	4	200
Guidimakha	3	150
Hodh El Chergui	3	125
Hodh El Gharbi	4	125
Tagant	3	100
Trarza	2	75
Total	**25**	**1000**

L'opération a impliqué la participation de **1 998 personnes**, soit 12 224 **bénéficiaires directs** qui ont reçu **3 679 457 MRU** d'incitations cash (**102297 USD**). Ces incitations contribuent partiellement à surmonter les difficultés des bénéficiaires principalement en période de soudure.

1 998 Participants

12 224 Bénéficiaires directs

102 297 USD ou **3 679 457 MRU**

A partir de la deuxième année de leur mise en place, ces réserves ont fait l'objet d'améliorations pastorales à base d'espèce pastorales palatables et autochtones qui ont la qualité d'être adaptées aux conditions difficiles de ces milieux désertiques. Il est ainsi visé d'améliorer la qualité nutritionnelle du bol alimentaire proposé aux bétails dans ces espaces clôturés surtout pendant la période de soudure où les ressources se font rares et les risques de conflits plus élevés

Par ailleurs, environ **298 000 plants forestiers**, comme le Balanites, le Jujubier et l'acacia Sénégal, ont été également plantés dans ces réserves pour en tirer à moyen termes, la gomme et les fruits et améliorer ainsi les revenus de la communauté.

Par ailleurs, le projet a établi, de manière concertée avec les utilisateurs, des règles de gestion et des règlements d'exploitation simple pour ces réserves pastorales.

Il en est surtout visé de faire aboutir les comités de gestion villageois et les bénéficiaires à un engagement à la fois collectif et individuel pour une meilleure gestion de ces réserves. Ce document confirme le pouvoir attribué aux comités villageois quant à la gestion des biens et services procurés par ces réserves pastorales. Il leur sert aussi d'argument de conviction pour faire respecter aux bénéficiaires les règles de conduite préconisées malgré les tentations qui peuvent être fortes à certains moments de l'année.

Nous avons noté, après deux ans de leurs mise en place, que certaines réserves commencent à engendrer des retombées économiques à partir de la vente de la paille et/ou de l'accès du bétail à la réserve qui sont notamment utilisées pour entretenir la clôture, payer le gardiennage, pour faire des améliorations pastorales et à alimenter la caisse communautaire du village.

Le Projet PARSACC

'Amélioration de la Résilience des Communautés et de leur Sécurité Alimentaire face aux effets néfastes du Changement Climatique en Mauritanie'

Le projet PARSACC est financé par le Fonds pour l'Adaptation et exécuté par le Ministère de l'Environnement et du Développement Durable sous la supervision du Programme Alimentaire Mondial (PAM) en tant qu'entité Multilatérale de Mise en Œuvre (EMMO). La zone du projet s'étend sur 8 Wilayas couvrant les zones aux taux les plus élevés d'insécurité alimentaire et de malnutrition ; à savoir Trarza, Brakna, Gorgol, Tagant, Assaba, Guidimakha, Hodh Gharbi et Hodh Chergui.

L'objectif global est de renforcer la résilience des communautés pour faire face aux effets du changement climatique sur leur sécurité alimentaire.

Le projet est conçu autour de 3 composantes :

1. Appuyer les services techniques et les communautés qu'ils servent à mieux comprendre les risques climatiques, leurs impacts sur les ressources et la sécurité alimentaire ; et faciliter la planification décentralisée et participative de l'adaptation,
2. Concevoir et mettre en œuvre de mesures concrètes d'adaptation identifiées par la planification d'adaptation communautaire qui visent à lutter contre la désertification et la dégradation des terres,
3. Concevoir et mettre en œuvre de mesures concrètes d'adaptation identifiées par la planification d'adaptation communautaire qui visent à diversifier et à renforcer les moyens de subsistance des populations vulnérables.

Contacts

Ghazi GADER
ghazi.gader@wfp.org
Coordonnateur du projet
Sidi Mohamed EL WAVI
elwavi.sm@gmail.com
Directeur National du projet
Alioune FALL
lunef@yahoo.com
Assistant au Coordonnateur
Maouloud N'DIAYE
ndiaye.maouloud@gmail.com
Spécialiste Suivi-Evaluation

Mentions légales

Cette fiche a été publiée par l'Unité de Gestion du Projet 'Amélioration de la Résilience des Communautés et de leur Sécurité Alimentaire face aux effets néfastes du Changement Climatique en Mauritanie' PARSACC, exécuté par le Ministère de l'Environnement et du Développement Durable en partenariat avec le Programme Alimentaire Mondial des Nations Unies (PAM).

Siège du projet

Ministère de l'Environnement et du Développement Durable (MEDD), B.P. 170 Nouakchott - République Islamique de Mauritanie

: http://parsacc.yolasite.com

: https://www.facebook.com/ParsaccMauritania

Conception et texte

Kamel TOUNSI, Consultant international en communication

En collaboration avec

Ghazi GADER , Coordinateur du projet
Sidi Mohamed Wavi, Directeur National du projet
Alioune FALL , Assistant au Coordinateur
Maouloud N'DIAYE , Spécialiste S&E

Crédit Photos

Ghazi GADER , Youssef SAADANI

Juillet 2019